



# **HABITAT**

UN COMITÉ LOCAL CITOYEN LANCÉ EN SÈVRE & LOIRE. ET SI VOUS PARTAGIEZ AVEC NOUS, VOTRE VISION SUR L'HABITAT DE DEMAIN?





### ON OUVRE LES DÉBATS AUTOUR DE L'HABITAT DE DEMAIN!

La Communauté de communes Sèvre & Loire poursuit sa démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour ses 11 communes.

Ce nouveau document d'urbanisme est l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle de notre territoire.

### **VENEZ PARTAGER VOTRE VISION DE L'HABITAT**

La CCSL fait le choix d'associer les habitants du territoire aux réflexions sur l'habitat de demain.

L'objectif de cette démarche collective est de réfléchir ensemble à des idées et des propositions concrètes pour notre territoire.

COMMENT SOUHAITONS NOUS VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE DANS UN CADRE DE VIE DURABLE ET SOUTENABLE ? Comment accueillir les habitants, tout en préservant les espaces naturels et agricoles ? Si ces questions vous intéressent, vous êtes prêt pour l'aventure...

À la suite d'un tirage au sort et d'un appel à volontaires, un groupe de 44 habitants motivés et représentatifs des 11 communes du territoire sera constitué!

Date limite d'inscription par mail : le 27 mai Entre juin et novembre 2022, 3 ateliers conviviaux sont programmés pour imaginer collectivement l'habitat de demain en Sèvre et Loire.



- Date du premier atelier: le samedi 2 juillet 2022
- · Dates des ateliers suivants : à définir avec le comité

#### L'ensemble de ces réflexions sera soumis aux élus du territoire.

Si vous souhaitez intégrer cette instance de réflexion et de participation, envoyez un mail à l'adresse **plui@cc-sevreloire.fr** en indiquant votre nom et prénom, votre âge, votre adresse de domicile, votre numéro de téléphone ainsi que vos motivations.

**INFOS:** URBANISME.CC-SEVRELOIRE.FR



# **URBANISME**

### RÉVISION DU SCOT DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS : DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES LES 09 ET 10 JUIN 2022

Depuis avril 2021, les élus des 27 communes du Vignoble Nantais planchent sur le devenir de leur territoire à l'horizon 2040. Deux réunions publiques sont prévues les 09 et 10 juin 2022 afin d'échanger avec les habitants sur l'état des réflexions.



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui définit les orientations d'aménagement et de développement à l'échelle d'un bassin de vie. Il fixe les grandes stratégies en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation des espaces agricoles et naturels ou encore de mobilité. Il couvre le territoire des 2 intercommunalités du Pays du Vignoble Nantais, Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté de Communes Sèvre et Loire, soit 27 communes.

La révision du SCoT, engagée par délibération du comité syndical du Pays du Vignoble Nantais depuis février 2020, doit permettre d'actualiser la réponse de la collectivité aux grands défis qui se présentent : enjeux climatiques, évolutions des modèles économiques, mais aussi des manières de penser et d'agir pour l'habitat, les déplacements, la consommation.

Lors de deux séminaires organisés au cours du deuxième semestre de l'année 2021, les élus ont identifié les grands enjeux et défis à relever pour les 20 prochaines années. Ces réflexions ont été enrichies des auditions des acteurs du territoire dans toutes leurs diversités, habitants, associations, réseaux d'entreprise... L'ensemble de ces contributions ayant permis de formaliser un diagnostic de territoire.

C'est sur cette base que la nouvelle stratégie doit se construire. Le moment est ainsi opportun pour venir présenter aux habitants l'ensemble des enjeux identifiés à ce stade.

#### 2 RÉUNIONS PUBLIQUES POUR S'EXPRIMER SUR LEUR VISION ET LEURS AMBITIONS POUR LE TERRITOIRE

- Le 09 juin 2022 de 19h à 21h, salle Raphaël Hardy à Mouzillon
- Le 10 juin 2022 de 19h à 21h, salle de conférence, Lycée Charles Péguy à Gorges

### CONSULTATION DES DOSSIERS DE CONCERTATION DE LA RÉVISION DU SCOT, JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE, ET Y INSCRIRE VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS DANS LE REGISTRE :

au siège du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais ou au siège de Clisson Sèvre et Maine Agglo ou de la Communauté de Communes Sèvre et Loire

INFOS: Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais Maison de Pays / 5 Allée du Chantre BP 8913 44 191 CLISSON Cedex / scot@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

